

CWS/13/27

Original : anglais

Date : 22 octobre 2025

**Comité des normes de l’OMPI (CWS)**

**Treizième session**

**Genève, 10 – 14 novembre 2025**

Cadre et plateforme d’échange de données sur la propriété intellectuelle

*Document établi par les coresponsables de l’Équipe d’experts chargée de l’échange de données sur la propriété intellectuelle*

## Résumé

1. L’Équipe d’experts chargée de l’échange de données sur la propriété intellectuelle présente un projet de document de travail intitulé “Recommandations concernant l’échange de données de propriété intellectuelle et leur utilisation”, pour examen et commentaires par le Comité des normes de l’OMPI (CWS).

## Rappel

1. À sa douzième session, le CWS a approuvé la création de la tâche n° 67 dont la description est libellée comme suit :

*“Analyser les pratiques existantes et les difficultés rencontrées par les offices de propriété intellectuelle, en vue d’explorer des solutions et d’améliorer l’échange de données mondiales relatives à la propriété intellectuelle*”

(voir le paragraphe 146 du document CWS/12/29).

1. Pour mener à bien ces travaux, le CWS a créé, lors de la même session, l’Équipe d’experts chargée de l’échange de données sur la propriété intellectuelle et a désigné l’Office des brevets du Japon (JPO), l’Autorité saoudienne pour la propriété intellectuelle (SAIP) et le Bureau international comme coresponsables de cette équipe d’experts (voir le paragraphe 147 du document CWS/12/29).
2. Depuis la dernière session du CWS, l’Équipe d’experts chargée de l’échange de données sur la propriété intellectuelle a tenu cinq réunions en ligne afin d’analyser les pratiques et les difficultés rencontrées par les offices de propriété intellectuelle, en vue de recenser des solutions efficaces pour améliorer l’échange mondial de données relatives à la propriété intellectuelle. L’équipe d’experts est convenue que la première étape dans l’établissement d’un cadre et d’une plateforme d’échange de données sur la propriété intellectuelle consistait à élaborer une série de recommandations sur l’échange et l’utilisation de ces données. À l’issue de ses travaux, l’équipe d’experts a élaboré un projet de document de travail intitulé “Recommandations concernant l’échange de données de propriété intellectuelle et leur utilisation” pour examen et commentaires par le CWS. Des informations plus détaillées sur le contexte et les activités de l’équipe d’experts sont fournies dans le document CWS/13/14.

## Projet de recommandations pour l’échange et l’utilisation des données relatives à la propriété intellectuelle

1. Le projet de document de travail a été élaboré sur la base de la politique de diffusion de l’information des offices de l’IP5 de 2011[[1]](#footnote-2) et présente des recommandations pour l’échange et la diffusion des données relatives à la propriété intellectuelle, notamment les données bibliographiques, le texte intégral, les images, les citations et les données sur la situation juridique. Il s’applique aux données échangées entre les offices de propriété intellectuelle ou diffusées à des tiers.
2. L’objectif du projet de recommandations est de fournir un cadre harmonisé pour l’échange et l’utilisation des données de propriété intellectuelle entre les offices de propriété intellectuelle. Il vise à établir des lignes directrices claires et cohérentes dans des domaines essentiels tels que l’utilisation et la redistribution des données de propriété intellectuelle, l’amélioration des règles et des mesures relatives à la qualité des données, la responsabilité en matière d’exactitude, le contenu et les formats de fichiers, ainsi que la rapidité de la transmission des données et les protocoles de communication entre les offices de propriété intellectuelle. Ainsi, les recommandations faciliteront le partage efficace, transparent et réciproque des données de propriété intellectuelle à l’échelle mondiale, favorisant de ce fait la coopération entre les offices de propriété intellectuelle.
3. Le projet de recommandations est structuré comme suit :

* Corps du texte : Définit les conditions de fourniture, d’utilisation et de diffusion des données de propriété intellectuelle. Types et moyens d’échange et de diffusion des données de propriété intellectuelle, ainsi que les exigences en matière de garantie et de qualité des données; et
* Annexe I : Exemple de liste de contrôle utilisée par les offices de propriété intellectuelle dans la procédure de correction des erreurs dans les données.

1. Au moment de la rédaction du présent document, le projet de recommandations, qui fait toujours l’objet de discussions au sein de l’Équipe d’experts chargée de l’échange de données sur la propriété intellectuelle, figure dans l’annexe du présent document pour consultation par le CWS.
2. *Le CWS est invité*
   1. *à prendre note du contenu du présent document et*
   2. *à examiner et à commenter le projet de document de travail intitulé “Recommandations concernant l’échange de données de propriété intellectuelle et leur utilisation”, comme indiqué aux paragraphes 5 à 7, qui est reproduit dans l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

1. https://link.epo.org/ip5/IP5\_patent\_information\_policy\_june2013.pdf. [↑](#footnote-ref-2)